

224C0933  
FR0000066482-FS0430

17 juin 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**TIPIAK**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 juin 2024, la société par actions simplifiée Société de Gestion Billard<sup>1</sup> (3 rue Olympe de Gouges, 44200 Nantes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juin 2024, les seuils de 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société TIPIAK et ne plus détenir aucune actions de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TIPIAK hors marché<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Eric André.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqué de la société TIPIAK du 4 juin 2024.